



Ensemble pour Montfermeil

# Changeons de cap!

Municipales 23 et 30 mars 2014

Depuis des années, les politiques successives de « baisse du coût du travail » ont entraîné une réduction du pouvoir d'achat d'un grand nombre de français.

Aujourd'hui, notre pays compte plus de 8 millions de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté. Combien de Montfermeillois - enfants, jeunes, chômeurs, retraités - en font partie? Des centaines sûrement! Des milliers peut-être!

En temps de crise, une municipalité doit répondre à cette préoccupation : **comment vous redonner du pouvoir d'achat, et notamment à vous qui en avez le plus besoin ?**

Je vous présente donc des engagements concrets et précis pour cela, concernant les impôts locaux, les tarifs des services municipaux, les investissements permettant de réaliser des économies de charges pour les locataires et les propriétaires, l'aide aux jeunes ou aux associations de solidarité...


Je veux aussi **redonner du pouvoir d'achat à la commune pour qu'elle puisse répondre aux besoins de toute la population**. Et puisque le gouvernement a annoncé une réforme de la fiscalité, il serait bon que celle-ci inclue la prise en compte des revenus pour la taxe d'habitation. Car l'impôt doit être juste, mettre tout le monde à contribution, sans « niches ou exonérations fiscales » et sans « exonération de cotisations sociales » pour les entreprises.

Et je crois que le moment est venu de mettre un terme à une politique municipale qui utilise l'argent des contribuables pour des acquisitions immobilières spéculatives, au détriment des équipements et services publics communaux indispensables à notre vie quotidienne.

**Les moyens existent pour une autre politique municipale. Utilisons-les !**

Olivier D'Henry

*Ensemble, soyons les auteurs  
et les acteurs de ce projet.*



- PAS D'AUGMENTATION DES IMPÔTS LOCAUX**  
À Montfermeil, les impôts locaux ont atteint un niveau insupportable et sont parmi les plus élevés des 29 villes de 20.000 à 50.000 habitants de la première couronne de la région parisienne. Ainsi, le taux de la taxe d'habitation nous place en 25ème position sur 29 ! Nous les gèlerons durant tout le mandat.
- PAS D'AUGMENTATION DES TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX**  
Non seulement nous entendons développer les services publics communaux, mais nous gèlerons leurs tarifs.
- QUOTIENT FAMILIAL ET PAIEMENT DU SERVICE UTILISÉ**  
Pour que les services soient accessibles à tous, nous procéderons à l'extension et à la refonte du quotient familial, et nous appliquerons le principe « l'utilisateur ne paie que le service qu'il a réellement utilisé ».
- PASSE NAVIGO À 65 EUROS**  
La liberté de se déplacer est une liberté fondamentale. Aussi, nous agirons auprès de la Région pour qu'elle applique l'engagement de son Président : une tarification unique de 65 euros par mois pour le Passe Navigo sur toute l'Ile-de-France (au lieu des 102,30 euros actuels de la zone 4 où se situe Montfermeil).
- BLOCAGE DES LOYERS**  
Nous agirons auprès des bailleurs sociaux pour le blocage des loyers, qui ne devraient pas dépasser 20% des revenus des ménages.
- DIMINUTION DES CHARGES DE CHAUFFAGE ET TRANSITION ENERGETIQUE**  
Nous mettrons à l'étude l'utilisation de la géothermie, énergie propre et renouvelable, pour, comme à Clichy et à Chelles, réduire les charges de chauffage d'une partie du patrimoine collectif.

## 7 AIDES POUR LES TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE ET EXONÉRATION DE LA TAXE FONCIÈRE

Nous aiderons les propriétaires de pavillon à obtenir les aides pour les économies d'énergie : crédit d'impôt, éco-prêt à taux 0, prime pour la rénovation énergétique, aides de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH)... Et nous voterons une exonération temporaire de la taxe foncière, sous conditions de ressources, pour les travaux supérieurs à 10.000 euros.

## 8 BAISSE DU PRIX DE L'EAU

Le droit de chacun à l'eau potable doit être considéré comme inaliénable et garanti. En France, le prix moyen de la gestion de l'eau est de 4,15 euros le m<sup>3</sup>. Il est de 4,53 euros à Montfermeil, mais seulement de 3,01 à Paris, qui a municipalisé ce service. Au sein du Syndicat des eaux d'Ile-de-France, Montfermeil doit agir pour que la gestion de l'eau revienne au domaine public, afin d'en baisser le prix pour tous et d'instaurer la gratuité des premiers m<sup>3</sup> pour les personnes en difficulté.

## 9 AIDE FINANCIÈRE AUX JEUNES POUR L'OBTENTION DU PERMIS DE CONDUIRE

Nous financerons tout ou partie des frais de permis de conduire pour les jeunes, en échange d'une participation citoyenne à la vie communale ou associative : travaux d'intérêt communal, aide au devoir, animation culturelle ou sportive...

## 10 LOCAUX ET SUBVENTIONS POUR LES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ

Aujourd'hui, des millions de Français bénéficient de l'action d'associations de solidarité comme les Restos du cœur, le Secours populaire, le Secours catholique... Nous mettrons des locaux à leur disposition et nous subventionnerons leurs activités pour que les Montfermeillois qui en ont besoin puissent bénéficier de leurs aides alimentaire, vestimentaire...

# Redonner du pouvoir d'achat à la commune

**Les collectivités territoriales connaissent des difficultés croissantes.** Avec la décentralisation, l'Etat leur a transféré des compétences sans les moyens financiers correspondants. Le gouvernement entend poursuivre dans cette voie, puisqu'il prévoit une baisse de ses dotations de 4,5 milliards d'euros d'ici à 2017. Alors même que la réforme des rythmes scolaires constitue un nouveau transfert estimé à 150 euros par an et par élève, soit, pour Montfermeil, une dépense de 450.000 euros par an. Et que l'augmentation de la TVA au 1er janvier 2014 se répercutera sur les dépenses communales.

Dans le même temps, les exonérations fiscales et sociales des entreprises sont estimées à 200 milliards par an sans garantie de création d'emplois, et l'évasion fiscale à 60 milliards. **L'argent existe donc pour permettre aux collectivités locales de jouer pleinement et librement leur rôle au service des habitants.**

Une véritable réforme de la fiscalité est nécessaire pour mettre ces richesses au service du bien commun et de la solidarité. **Une réforme qui donne plus de ressources aux communes**, sans augmenter les impôts locaux payés par les familles et qui prenne en compte leurs revenus. **Une réforme qui dissuade les placements boursiers des entreprises et qui encourage la création d'emplois et l'investissement productif.** **Une réforme qui permette aux communes d'avoir accès à des emprunts publics à faible taux** pour quelles puissent répondre aux besoins des habitants tout en maîtrisant leur dette.



**Pour souscrire au financement de la campagne : chèque à l'ordre de Nathalie Brickx, mandataire financière d'Olivier D'Henry (donne droit à un avoir fiscal de 66% du montant).**

A retourner à l'adresse suivante :  
**Ensemble pour Montfermeil Changeons de cap**  
**48, rue Henri-Barbusse 93370 Montfermeil**



Olivier D'Henry : 07 89 43 44 97

dhenryolivier@gmail.com

[www.montfermeil2014.org](http://www.montfermeil2014.org)